

MUNICIPALITÉ DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)

MRC DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de la municipalité des territoires non organisés (TNO) de la MRC de Portneuf :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf adoptera ses prévisions budgétaires et imposera les taxes pour l'année 2025 concernant les territoires non organisés de la MRC de Portneuf, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 11 décembre 2024 à 19 h.

Les séances du conseil de la MRC se tiennent dans la salle Saint-Laurent de la MRC de Portneuf, sise au 185, route 138, Cap-Santé.

CAP-SANTÉ, CE 27 NOVEMBRE 2024.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et greffière-trésorière